

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 22

Artikel: L'uniforme des milices
Autor: Roy, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de riants villages ont été pillés, incendiés, détruits; de riches campagnes bouleversées, sac-cagées; d'antiques cathédrales, chefs-d'œuvres admirables de la foi la plus ardente et de l'art le plus sublime ne sont plus que ruines, et nous maugréons, parce que nous ne pouvons plus mettre qu'un morceau de sucre, au lieu de deux ou trois, dans notre café ou notre thé; parce que nous ne pourrions pas faire autant de confitures qu'à l'ordinaire; parce que nous devons, deux fois par semaine, nous passer de viande et qu'il nous faut amincir la couche de beurre sur nos tartines! Mais c'est à n'y pas croire. Où en sommes-nous? Que devenons-nous?

Vite, vite, ressaisissons-nous, si nous ne voulons devenir l'objet de la risée universelle. Et, plutôt, reconnaissants de ce que, jusqu'ici, les épreuves terribles indiquées ci-dessus nous aient été miraculeusement épargnées, cherchons, dans un élan nouveau de compassion et de charité envers ceux qui sont si cruellement frappés, l'oubli de nos petits déboires. Que pésent-ils, dans la balance, ces mécomptes, à côté des infortunes immenses que nous voyons autour de nous?

Certes, la guerre nous cause des dommages d'autre nature, plus graves, et qui seront plus durables aussi. Nous n'aurons pas trop de toute notre énergie et de tous nos efforts, pour y remédier, quand, enfin, les circonstances le permettront. C'est de ceux-là, seulement, que nous avons sujet de nous préoccuper. Les autres ne comptent pas. J. M.

NOTRE PATOIS

Sous ce titre: « Notre patois » nous lisions, il y a quelques jours, dans la *Feuille d'Avis de Vevey*, les lignes que voici:

« Il existe à Vevey un Club des patoisants. Son président est M. Ch. Ledermann. Il compte une trentaine de membres, dont quelques jeunes. Depuis le début de la mobilisation, il n'a pas eu une grande activité; mais il vient de se réveiller. Dimanche il a fait une excursion à Palézieux qui a parfaitement réussi.

» Aux treize Veveysans s'unirent treize Vaudois du district d'Oron, dont M. le préfet Sonnay, M. Tschumy, receveur. M. Ch. Pache, ancien président du tribunal d'Oron, empêché par la maladie, ne put pas assister à la réunion bien qu'il ait cependant eu le plaisir de saluer ses amis.

» Un dîner campagnard réunit les patoisants à l'Auberge communale de Palézieux. On fit honneur à une excellente « tsambetta » et à des « épenatzes » fort bien préparées. Dès le début du repas, comme c'est la coutume, chacun parla en patois. M. F. Cornu, de Riant-Port, porta en patois le toast à la patrie; puis on entendit des discours, des chansons, des histoires plaisantes, tout cela en patois, avec humour et aisance.

» Ce furent des moments délicieux. On mit largement à contribution d'anciennes collections du *Conteur vaudois*, ce vaillant journal qui fait tout pour conserver à nos populations leur esprit bien vaudois.

» En rentrant à Vevey, on parla encore souvent patois en se donnant rendez-vous pour la prochaine promenade. Que ceux qui aiment le patois se joignent au Club patoisant de Vevey: on y est de rudes bons Vaudois!»

Si nous reproduisons ces lignes, ce n'est pas, croyez-le bien, pour le petit compliment qu'incidentement elles contiennent à l'adresse du *Conteur*; encore qu'il ne vous déplaît pas, nous l'avouons en toute franchise, de voir qu'on reconnaît nos modestes efforts. Nous voulons seulement dire toute notre joie du culte fidèle que, dans certaines régions du pays, on rend à notre bon vieux patois, et exprimer l'esprit de voir se former un peu partout, dans le canton, des groupes de patoisants, à l'exemple de celui de Vevey, toujours si vivant.

Lausanne, elle-même, en dépit de l'invasion cosmopolite, que beaucoup déplorent, n'eût-elle pas jadis sa « Rëcafaïoula », aux joyeuses réunions de laquelle accouraient, les tout premiers: Louis Favrat, C.-C. Dénécréz, Louis Monnet, Louis Croisier, et bien d'autres.

Eh! qui sait, la « Rëcafaïoula » pourrait bien un jour renaitre de ses cendres. Les « macaques » — quel mot déplaisant — n'ont qu'à se bien tenir!

LE MAI

Une jolie coutume de France.

Le mois de mai vient de finir. Nous ne saurions, cette année, nous en plaindre. Il a été gai, riant et fleuri à souhait, comme doit l'être tout bon mois de mai qui se respecte. Avant que les splendeurs de l'été, dont juin va nous ouvrir les portes, nous aient fait oublier les grâces de la saison printanière, évoquons une fois encore le souvenir de mai, par la plume élégante de Claude Montorge. Il nous dépeint ainsi, dans le *Journal de Leysin*, une jolie coutume de France: « *Le Mai* ».

Si tous les mois de l'année ont un caractère spécial et peuvent être symbolisés diversément, le mois de mai est celui qui s'avance en riant, le front couronné de fleurs, la joue fraîche et le cœur palpitant. Il est, par excellence, le protecteur des nids et de l'adolescence. Il est jeune, charmant, enivré d'espoir, ensoleillé de joie. Dans les grandes villes on sait qu'il existe quelque part, qu'il a vaincu les derniers bruyillards et les derniers nuages; on sait qu'il a mis la nature en fête, mais on ne le connaît pas. On rêve de lui comme un prince charmant de légende.

Dans les campagnes on l'attend, on lui fait fête et, avec sa complicité, on conserve une des plus jolies coutumes de France: celle qui consiste à décorer la fenêtre ou la cheminée des maisons où habite une jeune fille, avec des branchages ou de la verdure.

La dernière nuit d'avril est une nuit joyeuse au village. Les garçons se sont réunis et se sont enfoncés dans la forêt verdissante, tout embaumée déjà de l'exquise odeur de l'aspérule et du muguet. Ce sont, de tous côtés, des bruissements insolites, des chuchotements, des pas sourds sur les mousses et dans les fourrés, des rires étouffés. On croirait que les esprits de la forêt célèbrent, à la faveur des ténèbres, la fête du printemps. Les rites sont silencieux, car il importe de ne pas donner l'éveil aux gardes forestiers, pendant que l'on coupe les branchages et les trophées de verdure dont on pavoi-sera la fenêtre de celle à qui l'on pense secrètement.

Les jeunes gens opèrent de concert et n'oublient aucune des jeunes filles du village.

Riches ou pauvres, toutes auront leur *mai*. Pour celles qui sont fières, ce sera une branche de sureau, emblème de la fierté. Ce sera une branche de charme pour celles qui sont charmantes; une branche d'aubépine pour celles qui sont fines; enfin, pour celles qui sont cruelles et insensibles, ce sera une branche de houx.

Lorsque les branchages sont coupés, ils sont transportés par chariot au fond de quelque grange isolée où les garçons les chamarreront de rubans, de bouquets, en décoreront les branches suivant leur fantaisie ou suivant le caractère de celles à qui ces *mais* sont destinés. Chaque essence a sa signification. Certains arbrisseaux témoignent d'une flamme discrète, qui n'ose se prononcer et qui attend pour cela d'être enhardie; à la jeune fille favorisée de cet arbrisseau, de deviner d'où lui vient l'hommage.

D'autres feuillages contiennent un reproche, l'aveu d'une peine, la pointe d'une épigramme ou d'une raillerie, mais toujours innocente et jamais déplacée.

Aussitôt que les *mais* sont parés et enguirlandés, les garçons profitent des dernières heures de la nuit pour les porter sur la cheminée,

à la fenêtre ou devant le seuil de celles à qui ils sont destinés.

Il faut opérer avec beaucoup de précautions parce que les nuits sont silencieuses au village; parce qu'il convient d'être discrets et de ne pas être surpris; parce qu'enfin un hommage fleuri a plus de prix si l'on ignore celui qui l'a fait.

Lorsque le jour paraît, les garçons insoucieux d'une nuit d'insomnie, sont à leurs rudes besognes. Les jeunes filles s'éveillent et se montrent aux croisées entre-baillées, pour logner sournoisement les *mais* enrubanés et pour sourire de satisfaction ou rougir aux remarques que les compères et les commères ne manquent pas d'échanger. Et ce sont dans toutes les rues des cris de surprise, de joyeux propos.

Dans les provinces de l'Est, la coutume subsiste encore, pour les petites filles, d'aller de porte en porte, le premier jour du mois de mai, quêter des œufs frais ou quelques sous, en chantant l'allégre et vieille chanson des *Trimazôs*:

Voici le mai, avril passé
Je ne puis tenir mon cœur de joie,
Tant aller, tant danser,
Vous aller, moi chanter,
Trimazôs!

C'est le beau mois de mai,
C'est le joli mois de mai.

Nous avons passé par les champs,
Nous avons trouvé les blés si grands;
Les avoines sont en levant
Et l'aubépine en fleurissant
Trimazôs.

Dans ces couplets résonne la joie des beaux jours revenus; palpité l'émotion des cœurs simples et la salutation au joli mois qui exerce sa bénigne influence sur tout le village. On sait que le *vin de mai*, vin blanc dans lequel on a fait infuser des tiges fleuries de l'aspérule odorante, donne la souplesse, la gaieté et la force. On sait que le *lait de mai*, bu à jeun dans l'étable où on vient de le traire, rafraîchit le sang et le rajeunit. Et l'on sait enfin que le mois de mai, par la seule vertu de son nom, symbole de jeunesse par sa prodigalité à embellir la parure de notre chère France, en fait une contrée incomparable dont un poète a dit: « Le mois de mai sans la France, ce n'est pas le mois de mai ».

CLAUDE MONTORGE.

L'UNIFORME DES MILICES

Nous devons à l'obligeance de M. F.-Raoul Campiche, en séjour à Bretonnières, copie de la curieuse ordonnance que voici faisant partie des archives de Bretonnières (série C, 1780, correspondance).

JEAN-GEORGES Imhof, ballif de Romainmotier, à vous les Srs Gouverneurs et communiens de Bretonnières, salut!

Ayant plu à LL. EE^{es} du Conseil de guerre d'ordonner à Messieurs les Majors de Départements du Pays de Vaud par leur instruction du 3^e avril dernier, entre autre chose de recommander dans toutes les occasions, à la milice de s'habiller peu à peu uniformes d'un drap gris blanc; mais les uns et les autres les ayant informés qu'ils ont cru que l'ordre de LL. EE^{es} portoit cy devant, que ce devait être couleur gris de fer et non pas de gris blanc, ils ont partant trouvé bon de nous envoyer, de même qu'aux autres seigneurs ballifs un coupon de ce drap gris blanc pour en faire remettre des échantillons non seulement à Monsieur le Major, mais aussi à toutes les communes de notre balliage pour s'y régler, l'intention de LL. EE^{es} étant que cet uniforme devra particulièrement être observé à l'égard de ceux qui voudront se marier ou se faire habiller de neuf surtout par rapport à la couleur suivant l'échantillon cy joint que vous aurez soin de conserver pour devoir servir de modèle à toute votre milice à l'advenir, à quoy tiendrés mains exacte suivant le

bon vouloir souverain pour exécution duquel les présentes seront communiquées à la généralité de votre lieu pour s'y devoir conformer; en quoy nous nous confions.

Donné ce 19^e juin 1730. ¹

(L. S.)

(signé) : L. Roy (avec paraphe).

L'échantillon dont il s'agit est encore fixé au document que nous venons de transcrire. Il consiste en un morceau de quelques centimètres carrés de drap moyen comme épaisseur, dont la couleur ressemble assez à celle du nouvel uniforme de notre infanterie suisse.

Lo tsemin dè Mourtsi. — Un jeune garçon de Molens, qui gardait un troupeau, était assis au bord de la route.

Vient à passer un beau monsieur qui le salue amicalement, s'assied un instant à côté de lui et, après avoir parlé de la pluie et du beau temps, lui offre un petit livre.

— Tenez, mon ami, lui dit-il, voilà de quoi vous distraire et vous intéresser. Lisez attentivement ces pages qui vous montreront le chemin du ciel.

Cela dit, le beau monsieur salue le petit berger et s'en va. Mais, après avoir fait une vingtaine de pas, il se retourne et crie :

— Dites-moi, mon ami, où dois-je prendre le chemin qui conduit à Montricher ?

Le jeune homme lui donne les indications nécessaires et, revenant à son troupeau, murmure :

— Ein vouaiqui' onco on gaillà ! Ie vâo mē montra lo tsemin dâo ciē et ne sâ pas pis allâ solet à Mourtsi !

Po allâ à l'écoulâ. — On inspetteu dâi z'écoulé étâi z'allâ po ferè son inspecchon deïn on velâzdo per La Coûta. L'étâi lo premi iâzdo que lâi allâvè et lâi failiâi demândâ iō sē teniâ l'écoulâ.

— Drâi dèvant vo, qu'on lâi repond, iō lâi a dliâu duè portès.

Noutr' inspetteu l'arrevè dèvant la maison et sè tradvè dèvant lè duè portès. Mâ ne savâi dâo diabllo iō lè devâi eintrâ. L'eïn avâi iena qu'etâi vernia ein rodzo et qu'avâi prâo bouna façon et l'autrô qu'etâi tot dècoute n'etâi pas vernia et avâi bin pouetâ mena.

Faut eintrâ per la porta rodzè, que sè dit l'inspetteu, po sù l'est la boûna.

Et l'eintrè per la porta rodze... deïn on étrabllo : mè mouso que l'étâi l'*Ecurie banale*.

Et l'é dinse que l'a su que failiâi eintrâ pè la croûie porta po allâ à l'écoulâ.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

Un épisode de la

Guerre de 1870 ⁽¹⁾

par Albert RICHARD (de Strasbourg)

C'ÉTAIT pendant la nuit; devant le corps de [garde, Pour la première fois au chapeau la cocarde, Son grand sabre au côté, son vieux fusil au bras, Mon pauvre Jean allait et venait à grands pas.

Le bruit avait couru que les Prussiens, en nombre Viendraient nous attaquer en silence, dans l'ombre; Qu'ils avaient des canons, qu'ils étaient déjà près, Et qu'à toute rencontre il fallait être prêts.

Le bûcheron François avait donné l'alarme; On resta donc sur pied, et chacun prit son arme. Jean l'apprit en rentrant; il réclama l'honneur D'aller vers la forêt pour servir d'éclaircur : Mais il était trop tard, et la place était prise.

La garde que là-bas les nôtres avaient mise Comptait trois jeunes gens courageux, à l'œil sûr, Qui s'étaient embusqués derrière un pan de mur. Mon pauvre cher mari resta donc au village; Quoique chacun pût lire aux traits de son visage, Qu'il n'était pas content, j'avouai qu'à sentir Qu'il restait près de moi, j'eus un secret plaisir, Je ne voyais pas Jean depuis notre fenêtre; Mais au mur, devant moi, je voyais apparaître Son ombre qui glissait sur la pâle lueur Que répandait la lune; et j'avais presque peur Quand, l'astre se cachant, tout redevenait sombre Et que l'on entendait des sourdes voix dans l'ombre.

J'écoutais en priant ces confuses rumeurs, Quand le vent nous porta, parmi mille clameurs, Le bruit d'un coup de feu. Dieu! j'en frémissais encore: « Aux armes! » cria Jean. Sa voix forte et sonore Aussitôt rassembla nos braves paysans, Si bien qu'en un clin d'œil on eut formé les rangs, Et tous vers la forêt partirent en silence....

... Et je les vis passer!... O ciel! quelle souffrance Je sentis dans mon âme, alors que je pus voir Jean qui disparaissait dans un chemin tout noir. « Où va-t-il? m'écriai-je, à sa perte peut-être! » Et dans mon désespoir, quittant notre fenêtre, Je couvris de baisers notre enfant qui dormait, Et fermant notre porte, allai vers la forêt. Le ciel était tout sombre et la lune cachée.

Retenant mon haleine, et la tête penchée, Tâtonnant, je marchais en longeant les maisons, Quand j'entendis tout près des détonations. Oh! que mon cœur battit! je m'appuyai, tremblante, Contre le mur, restant quelque temps dans l'attente. Mais bientôt je repris mon courage à deux mains. Et courus en avant, sans penser aux chemins; Car mon cœur me guidait, et je suivais sa trace!...

Au creux où sous le pont le petit ruisseau passe, Mon homme était caché; quand je fus près de lui: « Pour Dieu, s'écria-t-il, es-tu folle aujourd'hui! »... Une larme coula lentement sur ma joue. La lune alors parut: je le vis mettre en joue Deux éclaireurs prussiens qui passaient sur le pont. Le coup part; l'un d'eux tombe, et l'autre nous [répond.

Vingt hommes aussitôt poussant des cris de rage Montrent au bord du creux leur figure sauvage: Mais avant qu'ils aient pu nous viser à nouveau, Nos balles en mettaient quatre sur le carreau, Pendant que le meunier se glissant sous la voûte, Comptait les prendre à dos et les mettre en déroute. Si Jean ne fuyait pas, il tombait sous leurs coups; Et moi, sans y songer, j'étreignais ses genoux!

C'est alors... que ne puis-je en perdre la mémoire! Oh! pourquoi voulez-vous entendre cette histoire!... C'est alors qu'au milieu du combat, j'entendis Tout près de moi siffler une balle, et sentis Sur ma tête couler de larges gouttes tièdes... Et Jean tomba sur moi! ses bras tendus et raidés Tenait encore serré son vieux fusil brisé; « Madeleine, dit-il, déjà tout épuisé, « ... Le petit... » un sanglot remplit de sang sa [bouche.

Au même instant un lâche, un vieux soldat farouche Brandit son sabre en l'air, et l'abattant sur nous Lui fit sauter le crâne, et puis de quelques coups De la crosse et du pied me frappant sans défense, Contre un buisson me fit rouler sans connaissance.

Quand je revins à moi, je sentis froid au cœur. Je ne vis rien d'abord qu'une rouge lueur Qui couvrait tout le ciel du côté du village; Puis... oh! je vois encor mon pauvre Jean qui nage Dans son sang, tout raidi: de son œil grand ouvert Il semblait me fixer; son front était couvert Des rougeâtres reflets qu'y projetait la flamme De l'église embrasée. Et moi, moi, pauvre femme, Je me traînai vers lui, le serrai dans mes bras. Hélas! il était mort, et je n'y croyais pas! « Jean, lui criais-je, Jean, viens, je suis Madeleine!... Et j'écoutais en vain. Le bruit de son haleine Ne me répondait pas, mais ma main sur son cœur Parfois croyait sentir un battement trompeur. Vingt fois je l'appelai, mais vingt fois le silence Répondant à mes cris redoubla ma souffrance. Alors enfin je vis l'affreuse vérité, Et dans le désespoir, et l'immobilité Ainsi restai longtemps le couvrant de mes larmes.

Alors... non, je ne puis vous dire mes alarmes

Quand, songeant à l'enfant, je vis de la maison Une flamme jaillir par le haut du pignon. Au souvenir pourtant du pauvre petit être, Je repris du courage, et me sentis renaitre... Quand je dis du courage, oh! c'était la fureur Qui dans ce moment-là s'emparait de mon cœur. Presque folle au hameau je courus au plus vite; Mais voilà qu'au moment où je me précipite Pour ouvrir notre porte et sauver notre enfant, Au moment d'arriver, un soldat me heurtant Avec son long fusil me barre le passage. Je lutte un instant, puis, m'écoutant que ma rage, Contre lui je me jette et me démène tant Qu'il cède et que je puis me jeter en avant.

Mais il n'était plus temps! A travers la fumée J'arrivai baletante à la chambre fermée Où dormait le petit. O ciel! quand je l'ouvris, Une flamme sortit menaçante, et je vis, Je vis en frémissant sa couchette embrasée! Je m'élançai trois fois; et trois fois repoussée, Quand je pus me servir de mes yeux aveuglés, Je n'avais dans les mains que des restes brûlés!... Elle dit et se tut; je vis la pauvre mère S'enfuir en sanglotant auprès de sa chaumière Et s'appuyer tremblante à ses murs chancelants... Et longtemps j'entendis d'affreux gémissements. Fribourg, le 24 novembre 1870.

Réplique. — Un quémandeur se présente un jour chez un monsieur très riche, avec une souscription au profit d'une œuvre philanthropique.

Le monsieur souscrit un louis. — Oh! monsieur, fait le solliciteur, vous ne me donnez qu'un louis? Monsieur votre fils m'en a donné cinq.

— Eh! je crois bien; mon fils a un père millionnaire; mais moi je ne suis qu'un pauvre orphelin.

L'eretadzo. — On cosandâi dâo Gros-dé-Vaud avâi on appétit dè la metsance: pouvê reduire tot solet onna tâtra âi prommè, et vouedi la cafetîrè et lo pot dè lacé. Et ma fâi lè dzeïn lo vouâtivan iō l'allâvè ein dzornâ.

— A Diu mè reindò! quien bouf que l'a! que sè peinsavan.

Ma noutron cosandâi n'arretâvè pas po tot ceïn.

— Vâidè-vo, bravè dzeïn, que lâo desâi, l'é tot mon eretadzo: i'è z'u dè mon père dè medzi vito et dè ma mère dè medzi granteïn.

FEUILLES D'HYGIÈNE et de médecine populaire. — Attinger, frères, édit. Neuchâtel. Sommaire du N° du 15 mai 1917. — Ouvrons nos fenêtres: Dr Eug. Mayor. — Emploi de la saccharine pour la préparation des confitures. — Alcoolisme et criminalité. Plasties du crâne par plaques crâniennes stérilisées. La cure de suppression du pain. — Recettes: Pour arrêter le sang. Les usages du citron. Nettoyage des chapeaux de paille noire. Conservation des tapis. Macaronis à l'italienne. Emploi du vin dans les sauces.

La Patrie Suisse. — C'est essentiellement un numéro d'actualités que le numéro du 16 mai de la *Patrie Suisse*: après un portrait de *Meimrad Lienerl* le plus suisse des poètes suisses allemands voici celui de M. Basso, ancien consul d'Italie, bien connu des habitués de nos tirs et celui de l'infortuné aviateur *Parmelin*, qui vient de tomber au champ d'honneur. Une série de clichés nous montre les *terribles avalanches* qui ont ravagé la vallée de la Reuss et que le photographe Schnegg est allé prendre sur place, des vues de *l'avalanche de Davos* qui ensevelit un train et fit plusieurs victimes; un cliché de l'incendie qui a détruit le *Pélerin-Palace Hôtel*. La *journée tessinoise* organisée à la Foire d'échantillons de Bâle, la *char-ruve-automobile* qu'on a vue fonctionner à Payerne et ailleurs, et d'autres encore font de ce numéro, une vivante page de la vie en Suisse ces dernières semaines.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.

¹⁾ Fribourg. — M. Soussens, édit., 1870.